

BILLETTIQUE

La fonction première de la billettique est d'assurer le paiement par l'utilisateur de la prestation de transport et le recouvrement des sommes ainsi collectées. Outre sa fonction de gestion des titres de transport, la billettique permet aussi un suivi fin de la fréquentation du réseau et constitue ainsi un outil de suivi de la qualité de service tant pour l'exploitant que pour l'autorité organisatrice.

A l'utilisateur, la billettique apporte la facilité d'accès au réseau et de renouvellement de ses titres.

Elle contribue à fluidifier la montée dans les véhicules, réduire la fraude, moderniser les réseaux et adapter l'offre tarifaire.

Ces avantages seront encore accrus dans un cadre intermodal.



NOTRE PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

Nous intervenons sur toute la chaîne du projet de l'analyse des besoins jusqu'à la mise en exploitation et le suivi de garantie.

Nous intervenons aussi sur des évolutions telles que la mise en service d'un BHNS (Perpignan), l'ouverture à l'interopérabilité (Orléans) ou une refonte logicielle (Symod). Nous participons aussi aux réflexions d'interopérabilité et avons notamment animé des groupes de travaux régionaux sur ce sujet (Lorraine). Dans la pratique, nous avons piloté la mise en place de systèmes interopérables (Valence/Oùra, Gironde/Modalis, Moselle/Simplicités)

Nos interventions concernent tous les types de réseaux ; urbains, départementaux ou régionaux et tous les modes y compris les services annexes tels que parcs relais ou vélos en libre service.

NOTRE EXPERTISE

Nos consultants ont une expertise billettique de plus de 10 ans acquise sur toutes sortes de projet ; du projet local (Bassin d'Arcachon Sud) au projet à vocation régionale (Optile / Navigo).

Nous avons notamment conçu les premiers systèmes de :

- partage d'un pupitre unique entre la billettique et le SAEIV (Valence)
- utilisation du gprs à usage billettique (Gironde).
- pupitre tactile mixte billettique - SAEIV (Thionville)
- Full web intégré dans le système informatique de l'AO (Moselle).

Les atouts de *MT3*

Notre vraie connaissance de la billettique appliquée sur plus d'une vingtaine de projets de toutes tailles. Notre indépendance réelle vis-à-vis de tout groupe de transport qui nous permet avant tout de mettre en avant les intérêts de l'autorité organisatrice et de définir des solutions sur mesure réellement adaptées.

CENTRALE DE MOBILITÉ ET SIM

Les centrales de mobilité et systèmes d'information multimodale sont des clés d'accès aux réseaux de transport public. Par les services qu'ils apportent à la clientèle, ils permettent le transfert modal vers les réseaux publics et en faciliter l'accès. Par les services aux partenaires, ils permettent l'amélioration et la coordination des offres.

Les centrales de mobilité sont des organisations multiservices qui répondent aux besoins réels de mobilité.



NOTRE PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

Nous intervenons sur toute la définition des centrales de mobilité et SIM. Par leurs aspects multimodaux, multi-autorités organisatrices, multimédias et même multiservices, ils nécessitent la définition de structures d'organisation spécifiques. Nous vous aidons à définir ces structures ; leurs organisations, leurs fonctions et leurs fonctionnements.

Nous assurons aussi le suivi de la mise en œuvre et même le suivi de la qualité de service.

NOTRE EXPERTISE

MT3 est aujourd'hui l'acteur majeur de l'assistance à maîtrise d'ouvrage des centrales de mobilité et systèmes d'information voyageur au niveau national.

Nous pilotons les projets phares que sont Destinéo (Pays de la Loire), Multitud (Rhône Alpes), Itinisière ou encore SISMO (SMTC Oise). Nous accompagnons aussi les réflexions du Sillon Alpin sur l'interopérabilité des SIM.

Enfin notre expertise a conduit le Ministère de l'Ecologie du Développement durable et de la Mer à nous confier la mission destinée à mettre en œuvre une plateforme nationale d'interopérabilité des SIM dans le cadre de l'Agence Française pour l'Information Multimodale et la Billettique.

Les atouts de *MT3*

Nos atouts portent sur la capacité unique que nous avons de traiter la globalité de la problématique de la mise en œuvre d'un tel projet. De la définition de sa structure de portage, à sa mise en service sans oublier les conventions afférentes et la réflexion sur l'usage global de l'information mobilité.

SAEIV

Les Systèmes d'Aide à l'Exploitation et à l'Information des Voyageurs (SAEIV) sont des outils fondamentaux dans la relation entre le réseau et ses utilisateurs. Ils permettent aux clients de gagner en sérénité durant leurs déplacements, même si un incident survient durant un trajet.

Ils permettent aussi aux exploitants de gérer au mieux leurs réseaux et de gagner en efficacité dans le traitement de ces incidents.



NOTRE PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

Nous intervenons tout au long du projet de l'analyse des besoins jusqu'à la mise en exploitation et le suivi de garantie.

Nous intervenons aussi en audit de systèmes (Tisséo Toulouse).

Nos interventions concernent tous les types de réseaux ; urbains ou interurbains et tous les médias.

NOTRE EXPERTISE

Nos consultants ont une expertise SAEIV de près de 15 ans appliquée aussi bien auprès d'autorités organisatrices (Valence, Smitu Thionville, ...) que directement auprès d'exploitants (Transports Daniel Meyer).

Nous avons notamment conçu la première intégration de l'information voyageur sur le poste de vente qui permet lors de la vente d'un titre intermodal de remettre au client une feuille de route précise (SYMOD ex SMCT Charente Maritime).

Les atouts de **MT3**

Notre vraie connaissance des SIV et SAEIV confrontée aux besoins réels des exploitants mais aussi des autorités organisatrices.

Notre approche fine des problématiques d'exploitation.

Notre indépendance réelle vis-à-vis de tout groupe de transport qui nous permet avant tout de mettre en avant les intérêts de l'autorité organisatrice.

VIDÉOPROTECTION

La vidéoprotection a avant tout un rôle dissuasif. En ce sens elle permet de faire baisser significativement les incivilités à l'intérieur des véhicules et donc d'améliorer le bien être des clients.

Mais elle participe aussi aux enquêtes de police en cas d'incident. A ce titre son fonctionnement doit être irréprochable.



NOTRE PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

Nous intervenons sur la définition des besoins, le choix du matériel et de leurs implantations dans les véhicules ainsi que sur la réception du système.

Nous vous conseillons aussi dans l'accompagnement de la mise en œuvre de la vidéoprotection tant vis-à-vis des personnels du réseau que de sa clientèle.

NOTRE EXPERTISE

Nous avons piloté la mise en œuvre de la vidéoprotection sur différents réseaux urbains et interurbains en particulier en Ile de France (Meaux, Essonne, ...) en conformité avec la réglementation en vigueur.

Les atouts de **MT3**

La mise en œuvre de la vidéoprotection est presque plus un projet de management humain qu'un projet technique. Notre expérience nous permet de traiter le projet dans sa globalité.